

REUNION DU 04 MAI 2021

Date de convocation : 29 AVRIL 2021

L'An deux mil vingt et un, le quatre mai à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CÉAUX s'est réuni dans à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Christophe HERNOT, Maire,

Étaient présents : HERNOT Christophe, PAYEN Agnès, DESMONTS Hélène, DAVIS Fanny, HOURDIN Céline, GONZALES Jean, FORGET Fabrice, DATIN Claire, BIGOT Angélique, MURIE André

A donné pouvoir : ENAULT Aurélien à PAYEN Agnès

Secrétaire de séance : GONZALES Jean

Madame DAVIS Fanny est arrivée à la délibération 2021-05-04-02

Approbation du dernier Conseil Municipal en date du 13 avril 2021 : adopté à l'unanimité

Le Maire rappelle l'ordre du jour :

2021-05-04-01 : Devis travaux clocher église : autorisation de signature

2021-05-04-02 : Devis travaux logement 11, rue Y. Ozenne : autorisation de signature

2021-05-04-03 : Devis travaux changement fenêtres aux écoles : autorisation de signature

2021-05-04-04 : Devis chaudière Ecole/mairie : autorisation de signature

2021-05-04-05 : Fonds d'aide aux jeunes

2021-05-04-06 : Avenant à la convention « Banque alimentaire » avec le CCAS de Ducey-les Chéris

2021-05-04-01 : Devis travaux clocher église : autorisation de signature

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les travaux à réaliser sur le clocher de l'église ont été validés par le conseil municipal par délibération 2021-04-13-16.

Une mise en concurrence a été faite et seulement un devis par corps de travaux a été reçu :

Travaux de couvertures : 1 seul devis reçu

M. ROYER Stéphane, couvreur à Précey pour un montant HT de 2 335.00 €

Travaux de maçonnerie : 1 seul devis reçu

M. SARRAZIN, entreprise de maçonnerie à Tanis pour un montant HT de 35 712.00 €

Travaux menuiserie pour abat-son : 1 seul devis reçu

EURL Bertrand GUILLARD, entreprise de menuiserie à Sougeal pour un montant HT de 3 365.85 €

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur ces devis,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

➤ Valide les devis suivants :

- **Travaux de couvertures** : M. ROYER Stéphane, couvreur à Précey pour un montant HT de 2 335.00 €

- **Travaux de maçonnerie** : M. SARRAZIN, entreprise de maçonnerie à Tanis pour un montant HT de 35 712.00 €

- **-Travaux menuiserie pour abat-son** : EURL Bertrand GUILLARD, entreprise de menuiserie à Sougeal pour un montant HT de 3 365.85 €

➤ Autorise Monsieur le Maire à signer ces devis et tous les documents afférents à ce dossier

2021-05-04-02 : Devis travaux logement 11, rue Y. Ozenne : autorisation de signature

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les travaux à réaliser au logement situé 11, rue Y. Ozenne ont été validés par le conseil municipal par délibération 2021-04-13-17.

Une mise en concurrence a été faite :

Travaux d'isolation - menuiserie : 2 devis reçus

- ETS GAZENGEL Loïc, entreprise de menuiserie à Saint-Senier-Sous-Avranches pour un montant HT de 9 654.66 €
- ISOLA NATURE, Ducey-Les Chéris pour un montant HT de 16 265 €

Travaux d'électricité : 1 seul devis reçu

IDDE, entreprise d'électricité à Céaux pour un montant HT de 2 425.00 €

Travaux de plomberie : 1 seul devis reçu

DEPAN'GAZ à St-Quentin/Homme pour un montant HT de 2 982.57 €

Travaux de peinture : 1 seul devis reçu

Rénovation de la Baie à Céaux pour un montant de 1 950 €

**Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur ces devis,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

➤ Valide les devis suivants :

- **Travaux d'isolation - menuiserie** : ETS GAZENGEL Loïc, entreprise de menuiserie à Saint-Senier-Sous-Avranches pour un montant HT de 9 654.66 €
- **Travaux d'électricité** : IDDE, entreprise d'électricité à Céaux pour un montant HT de 2 425.00 €
- **Travaux de plomberie** : DEPAN'GAZ à St-Quentin/Homme pour un montant HT de 2 982.57 €
- **Travaux de peinture** : Rénovation de la Baie à Céaux pour un montant de 1 950 €

➤ Autorise Monsieur le Maire à signer ces devis et tous les documents afférents à ce dossier

2021-05-04-03 : Devis travaux changement fenêtres aux écoles : autorisation de signature

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les travaux à réaliser pour le changement de fenêtres aux écoles en vue d'une isolation thermique, ont été validés par le conseil municipal par délibération 2021-04-13-18.

Une mise en concurrence a été faite et deux devis ont été reçus :

Travaux menuiserie :

- FOUQUE Loïc, entreprise de menuiserie à La Lucerne d'Outremer pour un montant HT de 10 099.00 €
- SARL MPE, entreprise de menuiserie de Juilley pour un montant HT de 12 797.37 €

**Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur ces devis,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

➤ Valide le devis suivant :

- **Travaux de menuiserie** : FOUQUE Loïc, entreprise de menuiserie à La Lucerne d'Outremer pour un montant HT de 10 099.00 €

➤ Autorise Monsieur le Maire à signer ce devis et tous les documents afférents à ce dossier

2021-05-04-04 : Devis chaudière Ecole/mairie : autorisation de signature

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur à l'école/mairie a été validé par le conseil municipal par délibération 2021-04-13-19.

Une mise en concurrence a été faite et deux devis ont été reçus :

- DEPAN'GAZ à St-Quentin/Homme pour un montant HT de 12 744.04 €
- Guillaume JAMES, électricien à Ducey-Les Chéris pour un montant HT de 15 236.96 €

**Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur ces devis,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

- Valide le devis suivant :
- DEPAN'GAZ à St-Quentin/Homme pour un montant HT de 12 744.04 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer ce devis et tous les documents afférents à ce dossier

2021-05-04-05 : Fonds d'aide aux jeunes

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'objectif du Fonds d'Aide aux Jeunes (autonomie des jeunes en les soutenant financièrement dans des moments difficiles) ;

Décide, à l'unanimité, de ne pas participer financièrement au Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2021.

2021-05-04-06 : Avenant à la convention « Banque alimentaire » avec le CCAS de Ducey-les Chéris

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du C.C.A.S. de la Commune de Ducey-Les Chéris concernant une demande d'avenant à la convention pour l'organisation de la banque alimentaire.

L'avenant concerne l'article n° 4 « Financement du service »

La participation demandée par colis distribué sera calculée en fonction des paramètres suivants :

- Temps passé par un agent de la commune de Ducey pour la mise en place, le rangement et le nettoyage de la salle où seront distribués les colis (2 heures à 33.10 € = 66.20 €)
- Temps passé par un agent de la commune de Ducey pour la gestion administrative (1 heure à 33.10 € = 33.10 €)
- Temps passé par un agent de la commune de Ducey pour conduire le véhicule (4 heures à 33.10 € = 132.40 €) si impossibilité par un bénévole d'assurer le trajet).
- Coût du carburant et de la location d'un véhicule TRAFIC 5/6 M3 (environ 100 €)

Sur la base d'une moyenne de 16 colis mensuels en 2020, la participation par colis sera donc à compter du 01/01/2021 de 20.70 € (si un agent intervient pour la conduite) ou 12.50 € (si conduite d'un véhicule par un bénévole).

Cette participation sera revalorisée chaque année sur la base d'une augmentation de 2 %.
Le montant de la participation peut être recalculé en cas de changement notoire des conditions de fonctionnement du service.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Donne un avis favorable, à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant (joint à la délibération)

QUESTIONS DIVERSES :

Élections départementales et Régionales : les 20 et 27 juin de 8h00 à 18h00 à la salle polyvalente
Mise en place du protocole.

Divagation des animaux errants : Mise en application d'arrêtés pour animaux errants et amendes.

Vente POULIQUEN/Commune de CEAUX : Un compromis va être établi par Maître TESSIER,
Notaire à Ducey-Les Chéris.

La séance est levée à : 20H00